







3

Circuits du Roux

Ces deux circuits faciles à la sortie du bourg traversent parfois sans transition, des zones urbanisées, champêtres ou forestières.

	Distance	Dénivelé cumulé	Temps de parcours	Effort	Technicité	Risque
Petit	5km	200m	1 h45			
Grand	6,7km	340m	2h15			

Système de cotation FFR - Voir dernière page

De nombreux petits cours d'eau accompagnent le promeneur dans cette paisible randonnée.

En s'élevant au-dessus du bourg, on a un magnifique point de vue sur le massif du Vercors, les 4 Seigneurs et la vallée d'Uriage à Vizille, dite « Vallée de la Barque » à cause de son profil en forme de barque vue de dessus.

► **Départ** ➔ Le Bourg de Saint-Martin d'Uriage, devant la Maison des Arts.

Accès: depuis le bourg (parking de la piscine, de la Mairie ou du chemin du Luiset).

- ① **Alt. 600 m** ➔ De la place du village, monter sur la RD 111 en direction de Chamrousse sur 200 m et tourner à gauche sur le chemin des Vignasses en direction du Rossin. Laisser le chemin à gauche qui descend et continuer sur cette agréable allée en sous-bois, traverser le pont et remonter au Rossin.
- ② **Alt. 640 m** ➔ Au Rossin, traverser la RD 280, revenir quelques mètres en direction du bourg, puis prendre à gauche le chemin du Fournel (montée raide), après un virage à gauche, au bout de la partie goudronnée suivre à travers champs le chemin du Rossin qui débouche au hameau du Belin. Après quelques maisons, tourner sur la gauche pour continuer sur la route ascendante du Belin en direction du Penet. Au Penet, au niveau du bassin, prendre à droite le chemin des Roux goudronné jusqu'aux dernières maisons, puis s'enfoncer dans le bois sur 250 m pour arriver à un croisement de chemins près d'un ruisseau.
- ③ **Alt. 770 m** ➔ Ce croisement dans les bois est la bifurcation entre le petit circuit (prendre à droite) et le grand circuit (prendre à gauche).

Petit circuit

Après avoir pris sur la droite, traverser à gué le ruisseau pour continuer le chemin en légère montée avant de redescendre en direction du hameau des Bonnets, le chemin sort des bois et débouche sur le chemin de la Ravinouse. Monter à gauche sur 120 m et prendre à droite en descendant le chemin des Bonnets qui débouche sur la RD 111. Traverser la route, la descendre sur quelques mètres pour prendre à gauche la route horizontale des Angères. Au bout de 150 m, contourner sur la gauche une grosse maison et prendre à droite en suivant la partie goudronnée. C'est ici que la boucle du petit circuit rejoint le grand circuit. (passer au point ⑤).

Grand circuit

Après avoir pris sur la gauche, continuer le chemin qui monte en bordure du ruisseau et sort du bois pour arriver au camping du Buisson où il faut prendre à droite le chemin des Buissons (goudronné), en direction de la forêt et continuer vers la sortie du camping sur le chemin du Chavanaïs. Laisser sur la droite un chemin à plat et poursuivre la montée jusqu'à un croisement de plusieurs chemins et d'une petite route.

- ④ **Alt. 910 m** ➔ En ce point le plus haut du circuit, prendre en descente le chemin le plus à droite qui se dirige vers la route de Chamrousse. À la Grivolée, traverser cette route, et descendre en face le chemin goudronné du Quartonier. Au croisement, où passe aussi le circuit du Bit, prendre à droite le chemin ombragé au début horizontal puis en descente après un virage à gauche et qui suit un torrent et débouche dans une clairière.

Arrivé sur la partie goudronnée, contourner le lotissement par la route de droite en légère montée (chemin des Reposes) qui arrive sur la RD 111. La suivre en descente sur 100 m (attention à la circulation) et bifurquer sur la gauche sur un chemin en sous-bois (la Traverse du Perrin) qui descend jusqu'aux Angères. On débouche sur la route goudronnée des Angères en retrouvant l'itinéraire du petit circuit.

Chemin commun aux 2 circuits

- ⑤ **Alt. 710 m** > Aux Angères, après avoir contourné la maison prendre à droite si l'on vient du petit circuit, et à gauche en sortant du chemin si l'on vient du grand circuit. Poursuivre sur 100 m en descendant cette partie goudronnée qui bifurque à droite. Prendre alors le chemin en face qui descend entre 2 clôtures à travers champs. On arrive sur une partie goudronnée du chemin du Peyret, le descendre à gauche pour arriver sur la route de Pival que l'on prend à droite pour déboucher sur la RD 111. Bifurquer à gauche en suivant le trottoir descendant le long de la route sur 190 m, puis prendre à gauche le chemin longeant le ruisseau et arrive sur une petite route (le chemin du Moulin) qui descend jusqu'à la mairie où on retrouve le point de départ.



Ce sentier relie Le Bourg au hameau du Rossin de Saint-Martin. Il passe au-dessus du torrent de la Borduire (ou Bréduire). À voir, au départ du chemin du Fournel, une maison imposante sur laquelle deux cadrans solaires se discernent encore et un châtaignier dont les dimensions importantes et la forme équilibrée font un élément structurant du paysage, visible de loin. Son âge est évalué à 200 ans. Du hameau du Belin, la vue est dégagée à 360°. Après le hameau des Roux, on arrive au camping du Buisson aux hébergements insolites (yourtes). En dessous du camping, isolé dans une prairie (privée, ne pas s'introduire), un vieux châtaignier de taille imposante est classé « arbre remarquable » (environ 310 ans). Ses cavités sont un réservoir de biodiversité.

Très beau panorama sur les hameaux de Pinet, Le Replat, Le Chenevas, Le Penet, la forêt de Montrond et le Mollard (petit mont) Allemand. En arrivant sur la départementale on passe à côté d'une ferme encore en activité. Observer la maison d'habitation carrée et sa toiture à 4 pans, typique de l'architecture de Belledonne. En descendant, on longe par moments le ruisseau du Marais qui alimentait, en période de hautes eaux, une scierie et 2 moulins, d'où le nom « chemin du Moulin ».



Les croisillons bleus correspondent au carroyage kilométrique UTM-WGS84 - Carte Mogoma

Sur le territoire d'Uriage de nombreux chemins ruraux ont été réhabilités et organisés en différents circuits de difficulté et longueur variables. Ils peuvent être parcourus en demi-journée ou sur la journée, offrant un intérêt parfois paysager, patrimonial ou naturaliste. La plupart sont en forêt dans un environnement sauvage malgré l'urbanisation toute proche. Ces divers circuits peuvent évidemment être parcourus par des traileurs qui ne manqueront pas d'imagination pour combiner divers circuits à la portée de leur performance.

La nature est à respecter, en restant discret et ne laissant aucune trace de votre passage, merci pour elle!

Pensez aussi à ne pas surestimer vos propres capacités en abordant un circuit qui reste un itinéraire de randonnée.

Aidez-nous à entretenir nos sentiers en nous signalant tout incident.

[asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com]

Le système de cotation de la FFR*

Pour définir la difficulté d'une randonnée, le système propose 3 axes de cotation, chacun étant coté de 1 à 5...



L'effort (considérations de longueur de parcours et de dénivelé)



La technicité (nécessité de lever les jambes ou de poser les mains)



Le risque (conséquences d'une chute)

*Fédération Française de Randonnée pédestre

Le balisage

7

Numéro de circuit

7a

Numéro de variante



Direction à suivre



Continuité



Variante



Virage à droite



Virage à gauche



Mauvaise direction

L'éditeur et l'auteur ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.

Appel d'urgence 112 Attention aux "zones blanches"



Uriage

LES-BAINS

Office de Tourisme
5, avenue des Thermes
38410 Uriage
04 76 89 10 27
info@uriage-les-bains.com



www.uriage-les-bains.com